

# Systemes de gestion environnementale et énergétique

---

Les systèmes de gestion de l'environnement et de l'énergie de Bell visent à mettre en œuvre une approche systématique et un cadre de gouvernance afin de respecter notre engagement à long terme qui consiste à mobiliser et investir dans nos employés, ainsi que de créer un avenir durable. Sur la base de nos pratiques de gouvernance, nous utilisons les normes ISO (Organisation internationale de normalisation) 14001 et 50001 comme référentiels depuis la fin des années 1990.

En 2009, Bell est devenue la première entreprise de communications nord-américaine à obtenir la certification ISO 14001 pour son système de gestion de l'environnement (SGE). En 2020, Bell est également devenue la première entreprise de communications nord-américaine à obtenir la certification ISO 50001 pour son système de gestion de l'énergie (SGEn).

L'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement (RE&E) et tous les intervenants internes s'efforcent de gérer de façon proactive les risques environnementaux et, surtout, de prendre des mesures pour créer (conformément aux aspects et aux programmes environnementaux de Bell) une valeur environnementale positive par la protection, la restauration et la régénération. Elles permettent également à Bell de faire preuve de leadership en matière de protection de l'environnement, d'amélioration du rendement opérationnel, d'attraction et de rétention des talents, et d'accroissement de l'accès au capital.

## Leadership environnemental

GRI 401-1

Un leadership solide est l'un des principaux éléments nécessaires pour mettre en œuvre un SGE et un SGE en efficaces. Le plus haut niveau de gestion de Bell s'engage à respecter la politique environnementale et à atteindre des objectifs environnementaux mesurables afin de réduire notre empreinte environnementale et énergétique. Tous les employés sont également tenus de lire le Code de conduite des affaires de Bell, qui comprend la politique environnementale de Bell, et de signer un document indiquant qu'ils l'ont fait. Ces engagements, jumelés à notre structure de gouvernance d'entreprise, sont une force motrice vers la transformation de nos objectifs en actions et résultats quotidiens. Pour en savoir plus, consultez notre [approche de responsabilité d'entreprise](#).

Grâce à l'application du SGE et du SGE en, ce sont plus de 180 membres de l'équipe (y compris notre équipe de direction) qui sont directement mobilisés et responsables des aspects environnementaux importants et de l'empreinte énergétique à l'échelle de l'entreprise. La performance de l'entreprise dépend des efforts continus de cette équipe pour améliorer la durabilité de nos opérations ainsi que de la participation de tous les employés à la mise en œuvre des meilleures pratiques environnementales.

## Aspects, impacts et programmes environnementaux

Notre SGE et notre SGE en sont imbriqués dans un cadre de gestion intégré qui nous aide à identifier les risques ou les occasions potentiels, à prendre des mesures pertinentes, à assurer une amélioration continue à l'aide d'un processus de vérification interne rigoureux et à contrôler les coûts. De plus, une veille juridique continue fait partie intégrante du SGE et du SGE en, ce qui nous permet de faire preuve de diligence raisonnable et de nous conformer aux lois et règlements dans la gestion quotidienne des aspects et impacts environnementaux.

Pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble, il est essentiel de déterminer les aspects environnementaux importants liés aux activités de Bell afin de s'assurer qu'ils sont abordés de façon holistique dans le cadre de nos programmes et sous-programmes. Afin de tenir systématiquement compte des aspects et des impacts environnementaux des activités de Bell, nous alignons notre

analyse sur une approche scientifique, le cadre des limites planétaires<sup>1</sup> et les objectifs de développement durable<sup>2</sup>. Cela nous permet d'évoluer dans un contexte mondial et d'avoir une vision à long terme basée sur l'analyse des risques et la planification des mesures environnementales applicables à chacun de nos programmes.

Pour en savoir plus sur nos programmes environnementaux, consultez les fiches d'information suivante: [émissions atmosphériques](#), [biodiversité et les écosystèmes](#), [protection des sols et de l'eau](#), [économie circulaire](#), de [l'immobilier durable](#) et [atténuer les changements climatiques](#).

## Formation environnementale et énergétique

GRI 404-1

La sensibilisation et la formation des membres de l'équipe en matière d'environnement et d'énergie est également un élément clé de notre SGE et notre SGEEn. Cela nous permet de promouvoir et renforcer la gestion proactive de nos impacts environnementaux.

Nous communiquons nos objectifs environnementaux et notre rendement aux employés tout au long de l'année, au moyen du bulletin électronique hebdomadaire, de notre site intranet et du site de collaboration en ligne « Équipe verte ». Il s'agit d'un élément essentiel de sensibilisation à l'échelle de l'entreprise permettant de bâtir une culture qui renforce et encourage la participation active de tous. Chez Bell, il est primordial de tenir compte de nos objectifs environnementaux dans nos activités quotidiennes afin de favoriser la réussite, tant à l'interne qu'à l'externe, grâce à notre initiative «Mieux pour tous.»

Nous sensibilisons également nos employés à la protection de l'environnement au moyen de modules de formation en ligne. Cette formation porte entre autres sur les pratiques exemplaires, les procédures environnementales, les exigences réglementaires que les employés doivent respecter en ce qui a trait aux interventions en cas d'incidents environnementaux, à l'atténuation des répercussions environnementales du déploiement du réseau, à la réduction des déchets, à la gestion des halocarbures, à l'utilisation efficace de l'énergie et à la réaction aux changements climatiques. Une sélection minutieuse des modules est faite en collaboration avec nos coordonnateurs environnementaux afin de nous assurer que les employés reçoivent une formation qui correspond à leurs tâches particulières et aux risques connexes. Cette façon de faire permet à Bell de s'assurer de

---

<sup>1</sup> Tel que défini par le Stockholm Resilience Centre

<sup>2</sup> Tel que défini par les Nations Unis

la conformité aux lignes directrices environnementales de la compagnie et de la mise en place d'une approche globale de la gestion de l'environnement dans le travail quotidien des employés.

## Gestion des incidents environnementaux

GRI 307-1, GRI 306-3

SGF 15

Chez Bell, nous prenons grand soin de gérer les incidents environnementaux et d'agir sur la cause principale des problèmes pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Nous nous efforçons de sensibiliser les employés à la prévention des incidents environnementaux et à l'importance de les signaler à nos experts internes de l'équipe de responsabilité d'entreprise et environnement.

Bell a élaboré des mesures rigoureuses pour faire face aux incidents environnementaux. Celles-ci précisent les étapes que les employés doivent suivre et les responsabilités des différentes parties concernées afin de répondre adéquatement à une urgence environnementale. Nos experts aident l'employé à contrôler et à corriger les incidents environnementaux mettant en cause Bell, peu importe la quantité de contaminant rejetée, l'impact potentiel ou si l'incident s'est produit dans les locaux de Bell ou à l'extérieur. Ils signalent également l'incident aux autorités, au besoin. Afin de réduire les impacts associés aux déversements, des trousse d'intervention en cas de déversement sont disponibles dans chaque bâtiment où il existe un risque, ainsi que dans les véhicules qui contiennent de l'équipement hydraulique. De plus, nos réservoirs de stockage de produits pétroliers sont munis d'un confinement secondaire et les drains à proximité de ces réservoirs sont protégés pour éviter la migration du contaminant.

Voici un résumé des incidents environnementaux gérés en 2022 :

- 400 déversements et rejets ont été signalés par nos employés et 76 % étaient liés à des fuites d'halocarbures provenant de systèmes de climatisation;
- 14 plaintes de nature environnementale ont été signalées par des tiers;
- 3 infractions environnementales ont résulté des 13 inspections effectuées par les autorités : trois avis reçus, sans pénalité ni amende (la résolution d'un cas datant des années précédentes a donné lieu à une sanction administrative pécuniaire de 6 000 \$ payée en 2022; un autre cas similaire est toujours en litige).

- Pas de condamnation pour une infraction réglementaire environnementale ou de réception d'un ordre réglementaire environnemental;
- 82 % des incidents étaient en deçà des seuils de déclaration du gouvernement;
- 1 859 litres d'hydrocarbures se sont déversés accidentellement à la suite d'incidents impliquant des véhicules, des réservoirs de stockage ou des génératrices (les hydrocarbures ont été récupérés dans la mesure du possible);
- 16 litres de liquides corrosifs ont été accidentellement déversés à la suite d'incidents impliquant des batteries du réseau (les liquides ont été récupérés dans la mesure du possible);
- 6 022 kg d'halocarbures ont été libérés accidentellement en raison de défaillances sur nos systèmes de climatisation.

Ces incidents ont eu une incidence limitée ou nulle sur l'environnement et ont été traités avec diligence et en conformité avec toutes les exigences réglementaires.

## Amélioration continue

Le SGE et le SGE<sub>n</sub> de Bell sont des systèmes matures et en constante évolution. L'approche d'amélioration continue proposée par les normes ISO est mise en œuvre par Bell et fait partie de la façon dont nous cherchons à améliorer nos pratiques. Ceci nous permet de créer une valeur environnementale positive axée sur la protection, la restauration et la régénération. Les objectifs environnementaux ambitieux présentés dans le rapport annuel intégré de BCE, la participation d'acteurs multidisciplinaires dans différents groupes de travail sur l'innovation, l'affectation de budgets verts et la mise en œuvre des recommandations de vérification sont quelques-unes des mesures prises dans la poursuite de nos engagements.

*Dans la mesure où cette fiche d'information contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, sur nos perspectives commerciales, plans, objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, engagements, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques, ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont l'objet de risques et d'incertitudes et reposent sur des hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Se reporter au plus récent rapport de gestion annuel de BCE Inc., mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs de BCE Inc., pour obtenir plus d'information au sujet de ces risques, incertitudes et hypothèses. Les rapports de gestion de BCE Inc. sont disponibles sur son site web à [bce.ca](http://bce.ca), sur SEDAR à [sedar.com](http://sedar.com) et sur EDGAR à [sec.gov](http://sec.gov).*